

SAS Alpes Luberon Provence-Balades Motos /ALP-BM SAS au capital de 1000 €

134 chemin de la Ferrage Villa n°2 la Karcélia 84120 Mirabeau Tel : 04.90.07.41.35 – 06.51.90.04.51/ contact@alp-bm.fr

SIRET : 878 861 038 00015 RCS Avignon Code NAF : 9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs

Assurance RC Pro souscrite auprès de : HISCOX SA – HISCOX France, 38 av de l'Opéra 75002 Paris ; Contrat n° HA PRC 0213264

Partie I : Conditions Particulières de Vente

Les présentes Conditions Particulières de Vente sont applicables à la vente de séjours proposés par ALP-BM, brochures et le site internet www.alp-bm.fr. Elles sont portées à la connaissance du client avant la signature du contrat de vente, et font partie de l'information préalable visée à l'article R211-4 du Code du Tourisme. En cas de contradiction, elles prévalent sur tout autre document remis notamment à titre informatif.

Le site internet www.alp-bm.fr a pour vocation d'informer le client, préalablement à son inscription, du contenu des séjours, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de modification du contrat. ALP-BM pourra modifier leur contenu et ses divers supports, et notamment les informations relatives aux prix, aux conditions d'annulation et de transport, au déroulement du séjour et de l'hébergement. En signant son bulletin d'inscription, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et Particulières de Vente, ainsi que des descriptifs des séjours et balades choisis sur le site www.alp-bm.fr et les accepte sans réserve. Tout client qui souhaite s'inscrire à un séjour reconnaît avoir la capacité de contracter, avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Toute inscription pour un enfant mineur doit être signée par ses deux parents ou tuteurs, et être accompagnée d'une autorisation écrite.

Titre 1 : Inscription : Toute inscription à un séjour requiert, pour être effective, l'envoi du formulaire d'inscription disponible sur le site www.alp-bm.fr dûment complété, et doit être accompagné du règlement d'un acompte de 30% du montant TTC total du séjour, paiement en ligne sur le site www.alp-bm.fr. A réception, ALP-BM adressera un message de confirmation, comportant le rappel des dates, type d'hébergement et balades, choisis par le client. Le solde du montant total du séjour devra être réglé 30 jours avant la date de début du séjour, sans rappel de ALP-BM. Le règlement du solde, pour être validé, requiert nécessairement l'envoi du formulaire de confirmation, dûment complété et accompagné des pièces réglementaires.

Titre 2 : Dispositions administratives et sanitaires : Lors de la confirmation d'inscription, le client fournit la copie des documents d'identité de tous les participants, et du permis de conduire du (ou des) pilote (s). En aucun cas, ALP-BM ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle de ses clients. Ils doivent prendre toutes dispositions pour apporter les originaux valides des documents obligatoires lors de leur arrivée et prise en charge. Le non-respect de ces obligations demeure sous la responsabilité du client, qui conserve à sa charge tous les frais induits par son manquement.

Titre 3 : Prix : Les prix des séjours de ALP-BM sont fermes et définitifs. Ils sont en euros, et correspondent à un prix forfaitaire par client. D'une manière générale ils comprennent toutes les prestations énoncées dans la brochure et/ou le site web : www.alp-bm.fr. Ils ne comprennent pas les extras, tels boissons supplémentaires commandées par le client, pourboire et gratifications diverses et autres dépenses à caractère personnel.

Pour une plus grande flexibilité, ALP-BM a identifié des prestations qui sont offertes dans le « pack global », le client pourra préférer venir directement avec sa voiture, et pourra préférer ses propres équipements, casques, bottes, gants, veste et pantalon ainsi que combi de pluie. Bien sûr ALP-BM veille à la sécurité de chacun et chacune de ses clients et demandera alors au client de certifier que le client utilise un équipement complet, conforme à la conduite d'une moto. ALP-BM s'adapte aux exigences du client, et s'il privilégie ses propres équipements, ALP-BM s'assurera que le client utilise bien l'ensemble de ce qui est préconisé : Casque, bottes, gants, veste ou blouson et pantalon. Le client confirmera son choix lors de la réservation. Si certains des équipements ne sont pas adaptés et conformes, ALP-BM le signalera et demandera de signer un engagement à rouler ainsi. Attention, lors de l'arrivée sur le site, et si le client n'a pas réservé les équipements proposés, ALP-BM ne sera pas en mesure de les fournir au dernier moment.

Titres 4 : Règlement des prestations : L'inscription doit être accompagnée du règlement d'un acompte de 30% du montant total TTC du séjour. Le solde doit impérativement être réglé 30 jours avant la date d'arrivée sur le site. A défaut de règlement dans les délais, ALP-BM se réserve le droit d'annuler le séjour, et de conserver à son profit l'acompte de 30%, versé par le client. Toute inscription, effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, doit être réglé en totalité, lors de la confirmation de son inscription.

Titre 5 : Annulation par le client : Toute annulation par le client devra être effectuée par lettre RAR, la date d'envoi du courrier servant de référence au calcul des frais d'annulation. Frais d'annulation selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant la date de début du séjour : 15% du montant total du séjour.
- De 30 à 15 jours avant la date de début du séjour : 30% du montant total du séjour.
- De 14 à 6 jours avant la date de début du séjour : 50% du montant total du séjour.
- Moins de 6 jours avant la date de début du séjour : 80% du montant total du séjour.

Aucun remboursement ne sera effectué par ALP-BM, si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans sa confirmation de réservation, ou si de son fait le client n'est pas en mesure d'effectuer les balades à moto.

Titre 6 : Modification par le client ou cession du contrat : Toute modification postérieure à la confirmation d'inscription, 30 jours avant l'arrivée sur le site, sous réserve de faisabilité, et à l'initiative exclusive du client, entrainera en sus des conséquences financières engendrées par ladite modification, la facturation d'un montant forfaitaire de 50 € par dossier. Le client peut céder son séjour, avant l'arrivée programmée, à une (ou des) personne (s) qui remplit toutes les conditions requises pour le séjour. Il devra signer personnellement ces Conditions générales et particulières de vente et communiquer l'ensemble des renseignements nécessaires à la préparation du séjour. Le remplacement du client par un autre, avant l'arrivée sur le site pourra faire l'objet de la facturation des frais engendrés par ledit remplacement. Dans le cas contraire, la demande sera considérée comme une annulation du fait du client.

Titre 7 : Annulation du fait de ALP-BM : ALP-BM se réserve le droit d'annuler un séjour au plus tard 6 jours avant la date d'arrivée sur le site, Cette annulation pourrait notamment et de façon non limitative, intervenir dans les cas suivants :

- Nombre de participants inscrits n'est pas suffisant, inférieur à 50% du nombre de participants maximum à savoir 10 personnes.
- Si les conditions de sécurité ne sont pas assurées. Manifestations ou événements non maîtrisables.
- Évènements naturels, présentant le caractère de la force majeure, intempéries, tempêtes ou inondations.

Dans ce cas, ALP-BM proposera dans la mesure du possible le report de l'inscription à une date différente et pour un séjour équivalent. Si le client n'est pas en mesure d'accepter la modification, ALP-BM rembourse les sommes versées par lui, à l'exclusion de toute indemnité autre.

Titre 8 : Engagement du client : Le client doit avoir, à la date de l'arrivée sur le site, au minimum 25 ans. Le (les) conducteur (s) doit être titulaire du permis de conduire, catégorie moto A ou A2, depuis au moins 2 ans. Il doit notamment avoir l'expérience de la conduite de moto de plus de 300 cc, dans les conditions de routes et agglomération. Toute exception doit être soumise à ALP-BM avant confirmation de l'inscription, et validée par ALP-BM. Le client confirme être en bonne forme physique, et apte à conduire la moto durant une journée complète, sans difficulté. Il pourra se faire examiner au préalable par un médecin afin de vérifier son état physique. En aucun cas la responsabilité de ALP-BM ne pourra être retenue en cas d'accident de la circulation, quelle qu'en soit la cause. Le client est totalement responsable de lui-même, de sa sécurité et de celle de ses proches l'accompagnant. Il s'engage à respecter les limites de vitesse et les règles de sécurité en vigueur en France, voire en Europe, le cas échéant. Chaque client est responsable du véhicule qui lui est confié, et du paiement de la franchise, en cas de dommages ou de vol. La garantie de la franchise pourra être assurée par la prise d'une empreinte électronique de la carte de crédit du client, dont le compte bancaire devra être suffisamment approvisionné.

Titre 9 : Responsabilité : ALP-BM est un organisateur d'activités de loisirs, titulaire des autorisations légales et administratives adéquates, délivrées par les autorités françaises compétentes, garantissant aux clients la parfaite exécution des prestations achetées. Sa responsabilité se limite aux prestations de réservation et d'organisation des séjours et circuits. Si des événements imprévus, météorologiques, politiques ou des circonstances impérieuses impliquant la sécurité des clients, ALP-BM pourra, avant le début ou pendant le séjour, modifier les dates, les horaires ou les circuits prévus. En aucun cas ALP-BM ne pourra être tenue pour responsable, du fait de circonstances de forces majeures, du fait de tiers étrangers à la prestation prévue au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat, imputables au client. Les frais et débours occasionnés par ces incidents, sont à la charge du client. Lors de l'inscription le modèle de motos mis à disposition du client conducteur est annoncé. Toutefois, le client accepte expressément le fait qu'une moto différente, mais au moins égale en qualité et performances, soit mise à sa disposition lors de son séjour. ALP-BM s'engage à faire ses meilleurs efforts pour respecter le modèle annoncé. Il informe le client à l'avance lorsqu'un impondérable impose le changement pour un modèle équivalent. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à cet égard. Perte ou vol d'objets personnels : ALP-BM conseille à ses clients de ne pas emporter d'objets précieux au cours des séjours, et de surveiller leurs valeurs et espèces qui sont laissées sous leur responsabilité. ALP-BM ne pourra pas être déclarée responsable de perte ou de vol d'objets demeurés sous la responsabilité du client.

Titre 10 : Assurances : ALP-BM conseille à ses clients de venir en séjour en étant bien assurés et en règle de leurs cotisations. Lors de la confirmation de l'inscription, le client nous communiquera les coordonnées de son contrat, pour lui-même et ses accompagnants. Compagnie, adresse du correspondant, n° de police, dates de validité. Les motos mises à disposition font l'objet d'une assurance « tous risques », souscrite auprès de la compagnie notoirement reconnue, avec une franchise sur tous les cas de sinistres. Une option « rachat de franchise » est proposée par ALP-BM, et devra être souscrite lors de la confirmation de l'inscription. ALP-BM agit pour cela en qualité d'intermédiaire, le contrat engage le client et la compagnie.

Titre 11 : Réclamations : ALP-BM s'efforce de régler à l'amiable les différends éventuels. Toute réclamation relative à un séjour à l'issue du séjour, doit nous être adressée par lettre Recommandée AR, accompagnée des justificatifs adéquats, au plus tard dans les 15 jours après la fin du séjour. Passé ce délai, elle ne pourra plus être prise en considération. Si aucune solution amiable n'est envisageable, ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client pourra toutefois saisir le médiateur « Conciliateur de la République » dont les coordonnées sont : maison de la Citoyenneté, 4 place du 4 Septembre, 84120 Pertuis ; tel (04) 90 79 50 40

Partie II : Acceptation :

Je soussigné, agissant pour moi-même et pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales & particulières de vente et avoir reçu le programme et les propositions de ALP-BM.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Annexe ; Droit à l'image :

ALP-BM prend des photos et des vidéos, durant les séjours et manifestations qu'elle organise. Ces prises de vues peuvent enregistrer des images de ses clients, au cours des séjours et manifestations. Le client, et son éventuel accompagnant, autorisent ALP-BM à utiliser ces images dans le cadre des publications, reportages et toutes formes d'éditions qui seront réalisées par, ou pour le compte de, ALP-BM. Ces publications concernent exclusivement les activités et manifestations réalisées par ALP-BM, ou auxquelles ALP-BM participe.

Signature précédée de la mention manuscrite « j'autorise ALP-BM » ou « je n'autorise pas ALP-BM »

Client :

Accompagnant :